

[Brève série d'articles consacrés à l'obligation de vaccination](#)

Privilèges et liberté ou solidarité et compréhension?

Yvonne Gilli

Dre méd., présidente de la FMH

Les articles relatifs à l'obligation de vaccination ont ceci en commun qu'ils tendent à polariser. Le climat très émotionnel qui règne actuellement n'épargne pas non plus les médecins et même les articles publiés par d'«éminent-e-s» expert-e-s contiennent des déclarations qui ne résisteraient pas à une vérification des faits. Une chose est néanmoins sûre: la diversité d'opinion est le ferment de la démocratie, de même qu'une analyse fondée sur l'observation et la réflexion permet de traduire le flot d'informations potentiellement polémiques en connaissances, car seul le savoir permet à chaque personne de prendre la bonne décision pour elle-même.

Mais de quelle marge de manœuvre dispose-t-on pour pouvoir décider en toute liberté de se faire vacciner ou non contre le covid? Comment et dans quelle mesure le cadre légal pour l'obligation vaccinale est-il justifié? Peut-on être vacciné-e et se comporter de manière irresponsable envers les personnes vulnérables? Peut-on ne pas être vacciné-e et agir de manière responsable? Nous souhaitons aborder ces questions dans trois articles – le premier, publié dans le présent numéro, et le deuxième, dans le numéro suivant, se penchent sur la situation du point de vue juridique et évoquent la marge de manœuvre possible sur ce plan.

Une discussion entre une femme médecin, un juriste et une éthicienne paraîtra dans un des prochains numéros et permettra, nous l'espérons, de nourrir la réflexion sur sa propre attitude et de nuancer le débat public.

Le langage permet de véhiculer des connaissances et celles-ci sont communiquées différemment d'une

discipline à l'autre, qu'il s'agisse des sciences naturelles ou des sciences sociales par exemple. Les concepts auxquels nous nous identifions sont souvent inconscients et profondément ancrés, ce qui implique que nous allons lire et comprendre de manière différente des mots tels que privilèges, responsabilité individuelle ou obligation vaccinale. L'information que nous retenons ne correspondra pas forcément à ce qui est écrit. Nous lisons «entre les lignes», à l'instar d'une conversation au cours de laquelle nous évaluons notre interlocutrice ou notre interlocuteur sur la base de sa communi-

cation non verbale. Au cœur de cette réalité complexe et de la polarisation politique qui en résulte, nous souhaitons par ces trois articles inviter au dialogue et contribuer à nuancer le débat.

Crédits photo

Mika Baumeister / Unsplash



[yvonne.gilli\[at\]fmh.ch](mailto:yvonne.gilli[at]fmh.ch)